

PRÉFÈTE  
DE LA SARTHE

Le Mans, le 26 janvier 2017

## Plan Grand froid : point journalier

Compte-tenu des basses températures annoncées, Corinne Orzechowski, préfète de la Sarthe, a pris toutes les dispositions nécessaires afin que la mise à l'abri des sans domicile fixe et des personnes fragiles soit pleinement assurée durant cette période de grand froid.

En complément des 59 places ouvertes en continu pendant l'hiver, la salle « Le Royal » au Mans a été mise à disposition depuis le lundi 16 janvier 2017. Cette salle a été équipée de manière à accueillir 20 personnes mais pourra être dotée de lits supplémentaires si besoin.

**La nuit du 25 au 26 janvier 2017, ce sont ainsi 56 personnes qui ont pu être hébergées grâce à ces dispositifs :**

- 29 personnes au local Noguès (dont hébergement dans les modulaires) ;
- 13 personnes à la salle René Clair ;
- 9 personnes à la salle Royal ;
- 5 personnes dans des hébergements hors Le Mans Métropole.

La préfète de la Sarthe, tient à **souligner l'action des services de secours et des associations qui sont plus que jamais mobilisés** pour apporter accueil, aide et réconfort aux personnes les plus démunies. Sans les bénévoles de ces associations, les dispositifs d'accueil et d'accompagnement ne pourraient offrir ce niveau de service.

**La préfète appelle chacun à faire preuve de solidarité durant cette période de grand froid et à signaler toute personne sans domicile en difficulté au 115 (24H/24, 7jours/7).**